



montpellier
Méditerranée
métropole



**IL Y A UNE
MÉTROPOLE
PLUS PROCHE
DE VOUS**



“



Née District en 1965, devenue Communauté d'Agglomération en 2001, notre intercommunalité a tourné une nouvelle page de son histoire le 1^{er} janvier 2015. L'année même de son cinquantième anniversaire, elle est devenue Montpellier Méditerranée Métropole. Ainsi en ont décidé les communes membres de notre collectivité qui se sont prononcées de façon démocratique et à une large majorité en faveur de cette évolution consentie et partagée.

Forte de nouvelles compétences et d'axes de développement qui vont porter la dynamique métropolitaine, Montpellier Méditerranée Métropole a affirmé des principes fondateurs au sein d'un pacte de confiance adopté par les maires. Ainsi, la solidarité, la proximité et la coopération figurent au cœur du projet politique. De même, la commune est considérée comme la porte d'entrée de la Métropole et le renforcement de l'échelon intercommunal doit se faire dans le respect des souverainetés communales.

Notre Métropole est résolument tournée vers les habitants et elle regarde l'avenir avec passion car elle sait que notre territoire porte en lui de belles promesses.

Philippe SAUREL

*Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier*

”

POURQUOI UNE MÉTROPOLE



27
JANVIER
2014

La création des Métropoles est le fruit d'une **importante réforme territoriale**.
Les Métropoles ont été créées par la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles)

1
JANVIER
2015

12
MÉTROPOLES
sont constituées

Métropole Européenne

de Lille

Métropole

Rouen Normandie

Rennes

Métropole

Brest

Métropole Océane

Nantes

Métropole

Bordeaux

Métropole

Toulouse

Métropole

Eurométropole

de Strasbourg

Le Grand Lyon

Grenoble-Alpes

Métropole

Nice Côte d'Azur

Métropole

Montpellier Méditerranée

Métropole

 1^{er} Janvier 2016

Grand Paris /

Aix Marseille Provence

Devenir Métropole,
**une nécessité
économique !**



Plus de leviers pour aménager le territoire et
améliorer la qualité de vie des habitants.

Une action plus soutenue en faveur de
l'emploi et du développement économique

**Une institution davantage reconnue
par l'État et la Région** pour peser dans
les grandes négociations.



Sans cette évolution,
Montpellier aurait peu à peu perdu
son rayonnement et son attractivité
dans la concurrence entre
les territoires.

LA MÉTROPOLE EN QUESTIONS



**TOUJOURS
31
COMMUNES**

POURQUOI SOMMES-NOUS DEVENUS MÉTROPOLE ?

Les Métropoles sont issues d'une importante réforme territoriale pour rendre l'action publique **plus efficace et mieux adaptée aux besoins des citoyens**. Pour maintenir l'attractivité de son territoire et occuper toute sa place entre Toulouse et Marseille, Montpellier devait se positionner au rang de Métropole.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

92 élus

gouvernance paritaire
de **20 vice-présidents**

10  **+**  **10**



QU'EST-CE QUE LE **PACTE DE CONFIANCE** ?

Le Pacte de confiance métropolitain 2014-2020 est l'illustration de la volonté de collaboration entre les communes. Il fait de l'intercommunalité **une coopérative d'action publique au service des communes** et place la solidarité et la proximité au cœur même de son projet politique.



LA MÉTROPOLE VA SE **RAPPROCHER** DES HABITANTS ?

Oui car la commune est la porte d'entrée de la Métropole. À l'image des Maisons de Proximité qui vont migrer vers les communes, un guichet unique à entrées multiples permettra à des agents, formés à la fois sur les compétences communales et métropolitaines, **de répondre au mieux aux attentes des usagers.**





**CONFÉRENCE
DES MAIRES**
chaque semaine
pour définir
les orientations
stratégiques

1 MAIRE
=
1 VOIX

**434 000
habitants**
sur une aire urbaine
de 650 000



VOTE

EN QUOI NOTRE MÉTROPOLE **SE DISTINGUE**-T-ELLE DES AUTRES ?

À la différence des autres Métropoles voulues par la loi au 1^{er} janvier 2015, celle de Montpellier est passée par **un vote démocratique** au sein du conseil municipal de chaque commune membre. 85% des conseillers municipaux ayant voté, représentant 96% de la population, ont acté le passage en Métropole.



LA MÉTROPOLE VA-T-ELLE MAÎTRISER LA **DÉPENSE PUBLIQUE** ?

Oui. Le Président de la Métropole s'est engagé à ne pas augmenter la pression fiscale durant tout le mandat et à **faire « mieux avec moins »**.



QU'EST-CE QUE LA MÉTROPOLE VA **CHANGER** ?

L'installation de la Métropole et les modifications de l'architecture territoriale vont entraîner **une plus grande solidarité intercommunale** et des partenariats avec les intercommunalités voisines au sein de territoires en réseau. La Métropole veut rassembler les autres territoires sur des logiques de projets qui transcendent les frontières administratives.



COMMENT **SE SITUE** LA MÉTROPOLE PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITÉS ?

Un des objectifs de la réforme territoriale est de **redéfinir les compétences des collectivités**. Ainsi, des transferts des Départements vers les Métropoles sont prévus dès 2017. L'État, les Régions et les Départements peuvent déléguer, par convention, certaines de leurs compétences aux Métropoles.



QUELLE EST LA SIGNIFICATION DU **LOGO** DE LA MÉTROPOLE ?

Formé des 3M de Montpellier Méditerranée Métropole, ce logo conserve l'orangé de l'Agglomération, symbole du soleil, s'enrichit du vert de la nature, et du bleu violine qui évoque la Méditerranée. Cette étoile à 5 branches nous invite à rêver « **les pieds sur terre et la tête dans les étoiles** ».

LES COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE

- Compétences déjà exercées en tant qu'Agglo
- + Nouvelles compétences avec la Métropole

GAZ, CHALEUR, ÉLECTRICITÉ

- + Gestion de la concession de distribution du **gaz** et de l'**électricité**
- + Réseau de **chaleur** (chauffage urbain)

HABITAT

- Adoption d'un programme local de l'habitat pour accueillir les nouveaux habitants et **améliorer le logement** des métropolitains
- Mise en œuvre d'une politique équilibrée et cohérente en matière de **logement**, de **logement social** et de **logement pour les personnes défavorisées**
- + Aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage**
- + Amélioration du parc immobilier, **réhabilitation** et **résorption de l'habitat insalubre**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Préservation de la **qualité de l'eau**, production et distribution d'**eau potable**
- Traitement des **eaux usées**

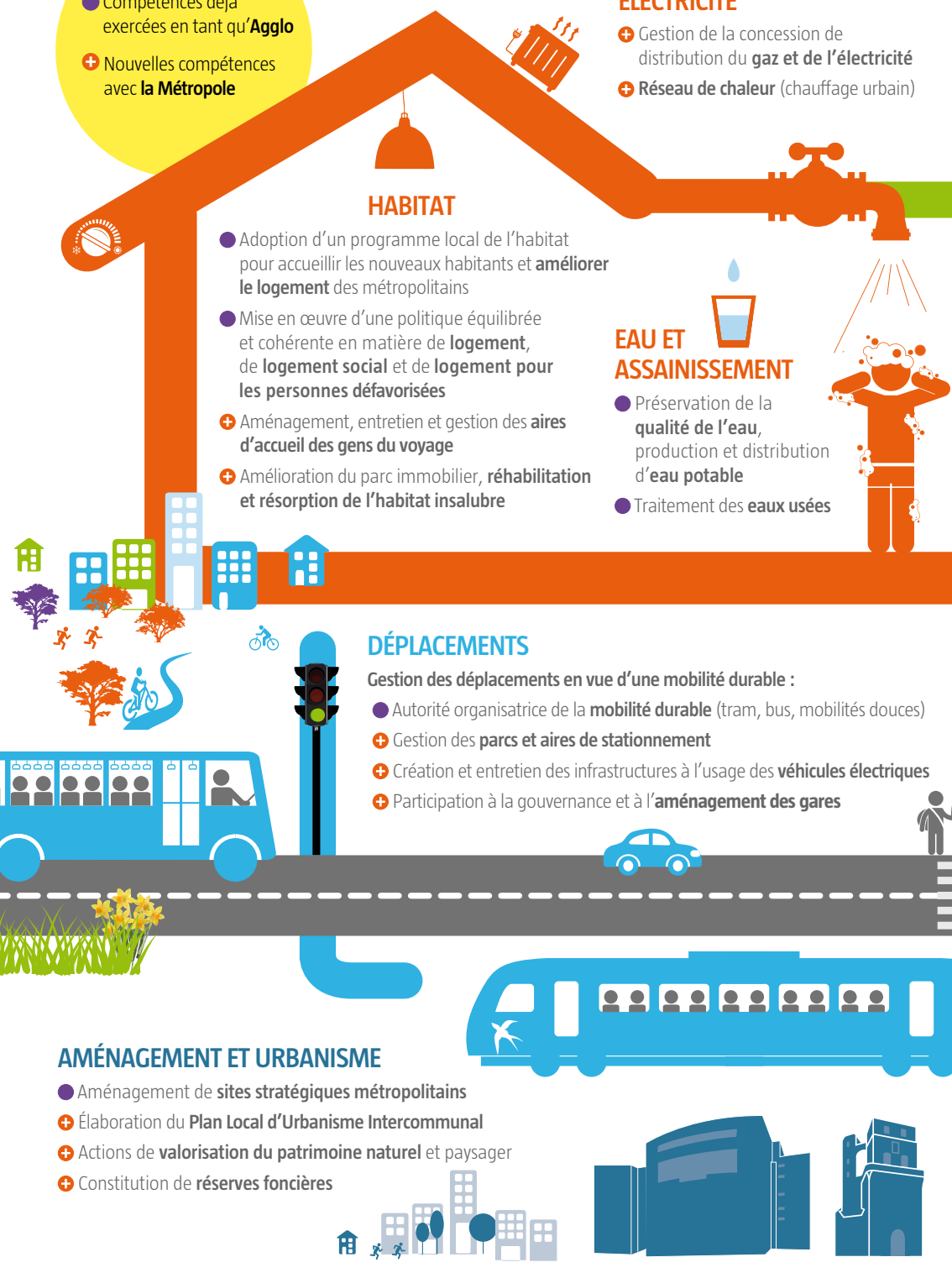
DÉPLACEMENTS

Gestion des déplacements en vue d'une mobilité durable :

- Autorité organisatrice de la **mobilité durable** (tram, bus, mobilités douces)
- + Gestion des **parcs et aires de stationnement**
- + Création et entretien des infrastructures à l'usage des **véhicules électriques**
- + Participation à la gouvernance et à l'**aménagement des gares**

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Aménagement de **sites stratégiques métropolitains**
- + Élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
- + Actions de **valorisation du patrimoine naturel** et paysager
- + Constitution de **réserves foncières**





ENVIRONNEMENT

- Gestion des **déchets**
- Lutte contre la **pollution de l'air** et les **nuisances sonores**
- Élaboration et adoption du **Plan Climat Énergie Territorial**
- + Gestion des **milieux aquatiques** et prévention des **inondations**
- + Contribution à la **transition énergétique**



VOIRIES

- + Création, entretien et aménagement des **voiries et espaces publics**



CULTURE / SPORT

- Construction, gestion et entretien des **équipements d'intérêt métropolitain**



INNOVATION, ÉCONOMIE ET EMPLOI

- Soutien à la **recherche**, à l'**enseignement supérieur** et aux **entreprises innovantes**
- + Aménagement et gestion de l'ensemble des **zones d'activités**
- + Participation au pilotage des **pôles de compétitivité** pour favoriser l'innovation sur le territoire
- + Participation au capital des sociétés du **transfert de technologie** (de la recherche vers l'industrie).
- + Promotion du **tourisme**



COHÉSION SOCIALE

- **Politique de la Ville**



UN TERRITOIRE + PROCHE DE SES HABITANTS

Une gestion simplifiée pour plus d'écoute.

Au sein de la Métropole, la commune est le 1^{er} maillon de la relation aux citoyens. En mairies, les **guichets uniques de proximité** renseigneront sur les problématiques communales et métropolitaines.

UN TERRITOIRE + SOLIDAIRE

Des outils supplémentaires au service du «vivre ensemble».

Création et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage mais aussi diagnostic du territoire, contrat de Ville, développement urbain, insertion économique et sociale, prévention de la délinquance : la Métropole investit davantage le champ de la **Politique de la Ville**.

LES + DE LA MÉTROPOLE

Montpellier Méditerranée Métropole devient chef de file sur un vaste champ de compétences, afin de conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de son territoire, sur le long terme.

UN TERRITOIRE + DURABLE

Une maîtrise de l'aménagement de l'espace pour une meilleure qualité de vie aujourd'hui et demain.

Logement, accueil des entreprises, préservation des espaces agricoles et naturels : la Métropole élabore un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal concerté**.

Création, aménagement et entretien des voiries et parcs de stationnement : cette nouvelle compétence sera élargie au 1^{er} janvier 2017 avec le **transfert des voiries départementales**.

Transition énergétique, maîtrise de l'énergie, gestion des milieux aquatiques, prévention inondation : **l'Environnement est au cœur des préoccupations métropolitaines**.

UN TERRITOIRE + ATTRACTIF ET ENTREPRENANT

Une vision ambitieuse du développement économique au service de l'emploi.

Création et gestion des zones d'activités, aménagement des gares, promotion du tourisme, soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation : leader en France, la Métropole se donne les moyens de **réussir dans la compétition mondiale**.

1 SANTÉ

LA MÉTROPOLE DU BIEN VIVRE

Avec sa tradition médicale, elle s'appuie sur le secteur hospitalier, les unités d'enseignement et de recherche et des startups ouvertes à l'international pour la santé et le bien-être.

2 NUMÉRIQUE

LA MÉTROPOLE INTELLIGENTE

Labellisée French Tech, elle figure dans le Top 10 des Métropoles françaises et accompagne l'entrepreneuriat numérique en France et à l'international.

3 TRANSPORTS ET MOBILITÉS

LA MÉTROPOLE INTERCONNECTÉE

Avec un réseau de transports pensé à l'échelle du bassin de vie, en relation avec les intercommunalités voisines, elle facilite la mobilité des personnes et des marchandises.

4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET INDUSTRIE

LA MÉTROPOLE DÉSIRÉE

Son Conseil de Développement est porteur d'une dynamique de projets et sa politique touristique doit être étendue de l'arrière-pays au littoral pour conforter le positionnement stratégique du territoire.

Sept domaines d'excellence vont orienter l'action métropolitaine.

Ces filières d'avenir constituent nos grands axes de développement.

7 PILIERS

POUR CONSTRUIRE L'IDENTITÉ DE LA MÉTROPOLE

5 AGROÉCOLOGIE, ALIMENTATION

LA MÉTROPOLE DURABLE

Avec la préservation et la mise en avant du secteur agricole comme levier de son développement économique, elle promeut les filières locales de producteurs en circuits courts.

6 CULTURE, PATRIMOINE ET UNIVERSITÉ

LA MÉTROPOLE RADIEUSE

Rythmée par la vie universitaire et les acteurs culturels, elle regorge de trésors patrimoniaux et doit être valorisée comme une destination d'Art et d'Histoire.

7 CITOYENNETÉ, DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉGALITÉ DES CHANCES

LA MÉTROPOLE SOLIDAIRE

Elle s'appuie sur la construction d'une politique ambitieuse de participation citoyenne qui pense et organise la place de chacun dans l'élaboration de nos politiques publiques.



1 JANVIER
2016

**ENSEMBLE
ON EST
PLUS FORTS !**

**Transcender
les frontières
administratives**

**toulouse
métropole**



**montpellier
Méditerranée
métropole**

**Imaginer
un nouvel avenir
pour le territoire**

BARCELONE

**Coopérations internationales
avec les villes
de la Méditerranée**



DES COOPÉRATIONS INÉDITES

POUR UNE GRANDE RÉGION ÉQUILBRÉE

S'écouter
pour se
comprendre

RAPPROCHER LES INTERCOMMUNALITÉS

Au travers du Parlement des territoires, le Président de la Métropole a souhaité **fédérer toutes les intercommunalités** parties prenantes de l'aire métropolitaine de Montpellier pour porter des positions et initier **des projets en commun**, sans considérations de partis politiques ou de frontières administratives.

ENGAGER DES PARTENARIATS AVEC TOULOUSE DANS LE CADRE DE LA RÉGION

Le **projet de réforme territoriale** ouvre des perspectives nouvelles pour des régions plus fortes au sein desquelles les Métropoles joueront **un rôle moteur**. Il conforte les stratégies de développement que les deux territoires ont initiées pour rendre nos **aires urbaines plus attractives** et mieux positionnées à l'échelle nationale et européenne.

Aussi, Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole ont souhaité **travailler dès maintenant de concert** pour répondre de façon imaginative et ambitieuse aux enjeux de l'équilibre territorial, à la question de l'action publique de proximité, de l'efficacité et la lisibilité des actions.

S'OUVRIRE VERS LA MÉDITERRANÉE

Avec sa position privilégiée au cœur du bassin méditerranéen, Montpellier Méditerranée Métropole est naturellement tournée vers les pays du Sud.
Une situation favorable pour intensifier les échanges économiques.



Baillargues
Beaulieu
Castelnau-le-Lez
Castrès
Clapiers
Courmonsec
Courmonterral
Fabrègues
Grabels
Jacou
Juvignac
Lattes
Lavrègne
Le Crès
Montaud

Montferrier-sur-Lez
Montpellier
Murviel-lès-Montpellier
Pérols
Pignan
Prades-le-Lez
Restinclières
Saint-Brès
Saint-Drézéry
Saint-Geniès des Mourgues
Saint-Georges d'Orques
Saint-Jean-de-Védas
Saussan
Sussargues
Vendargues
Villeneuve-lès-Maguelone

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 06/2015 - VDLR

montpellier3m.fr

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00 / Fax. 04 67 13 61 01
Tram. ligne 1 « Léon Blum » - Tram. ligne 4 « Place de l'Europe »

